



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Biologie-Biochimie

Université catholique de Louvain
(UCLouvain)

Laurent Maveyraud
Diane Briard
Jean-Louis Hemptinne
Marine Ribals
Rafael Solans

29 mars 2021

Table des matières

Biologie - Biochimie : Université catholique de Louvain.....	3
Contexte de l'évaluation	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et des programmes évalués.....	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.....	8
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement.....	8
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	8
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	9
Dimension 1.4 : Information et communication interne	9
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme	10
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme.....	10
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	10
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	12
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	12
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	12
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	13
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	13
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.....	14
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)	14
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC).....	14
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	15
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme	15
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	16
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation.....	16
Dimension 5.2 : Analyse SWOT	16
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi.....	16
Conclusion.....	17
Droit de réponse de l'établissement.....	18

Biologie - Biochimie : Université catholique de Louvain

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2019-2020 à l'évaluation du *cluster* en Biologie - Biochimie. Dans ce cadre, les experts¹ mandatés par l'AEQES se sont rendus les 22 et 23 janvier 2020 à l'Université catholique de Louvain (UCLouvain), sur l'implantation de Louvain-la-Neuve, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, pour mener l'évaluation externe des programmes suivants :

- le bachelier en Sciences biologiques,
- le master en Sciences biologiques (60 ECTS),
- le master en Biochimie et Biologie moléculaire et cellulaire (BBMC),
- le master en Biologie des organismes et Écologie (BOE), en codiplomation avec l'Université de Namur (UNamur).

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré quatre représentants des autorités académiques, quarante-deux membres du personnel, douze étudiants, cinq diplômés et quatre représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de ses programmes. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité²

- Laurent Maveyraud, expert pair, président du comité
- Diane Briard, experte en gestion de la qualité
- Jean-Louis Hemptinne, expert pair
- Marine Ribals, experte étudiante
- Rafael Solans, expert de la profession

¹ Dans ce rapport, le masculin est utilisé à titre épique.

² Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES :

http://aeqes.be/experts_comites.cfm

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- L'ensemble des personnels (académiques, scientifiques, administratifs) est motivé et soucieux de la réussite des étudiants
- Une mobilité internationale étudiante très forte
- Master BOE en codiplomation avec l'UNamur, permettant de diversifier les enseignements
- Enseignement de l'anglais et en anglais
- Un mémoire pensé sur une année complète, permettant une insertion rapide en stage
- Une politique sociale très développée comprenant une politique immobilière ambitieuse à destination des étudiants
- Des moyens immobiliers de bon niveau

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Relations avec le monde professionnel non académique
 - Un taux d'échec très important en 1^{re} année de bachelier
 - Des évaluations des enseignements par les étudiants non systématiques en bachelier
 - Tensions sur les ressources humaines dans un contexte d'augmentation de la population étudiante
 - Une communication interne (enseignants/étudiants) pas toujours efficace faute d'outils communs
- [Droit de réponse de l'établissement](#)

OPPORTUNITÉS

- Un soutien fort de la Région wallonne pour le développement des biotechnologies

MENACES

- De nombreux départs à la retraite à venir : plus de 50 % du personnel sur les 10 prochaines années
- [Droit de réponse de l'établissement](#)
- Des formations aux contours proches existent (bioingénieur, sciences biomédicales)
- [Droit de réponse de l'établissement](#)

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Le milieu socio professionnel ainsi que les alumni pourraient être sollicités lors des réflexions pour l'élaboration des programmes ainsi que pour présenter les possibilités d'avenir professionnel aux étudiants le plus tôt possible.
- Au niveau du bachelier, les évaluations des enseignements par les étudiants devraient être systématisées afin de mieux alimenter les réflexions sur les évolutions des programmes. Dans le cadre de la codiplomation du master BOE par l'UNamur et l'UCLouvain, intégrer dans ces réflexions les programmes des bacheliers de chacune des universités pour limiter les risques de lacunes ou de redondance en master.
- Poursuivre l'analyse des causes d'un taux de réussite en BAC1 particulièrement faible par rapport à la moyenne en FWB.

Présentation de l'établissement et des programmes évalués

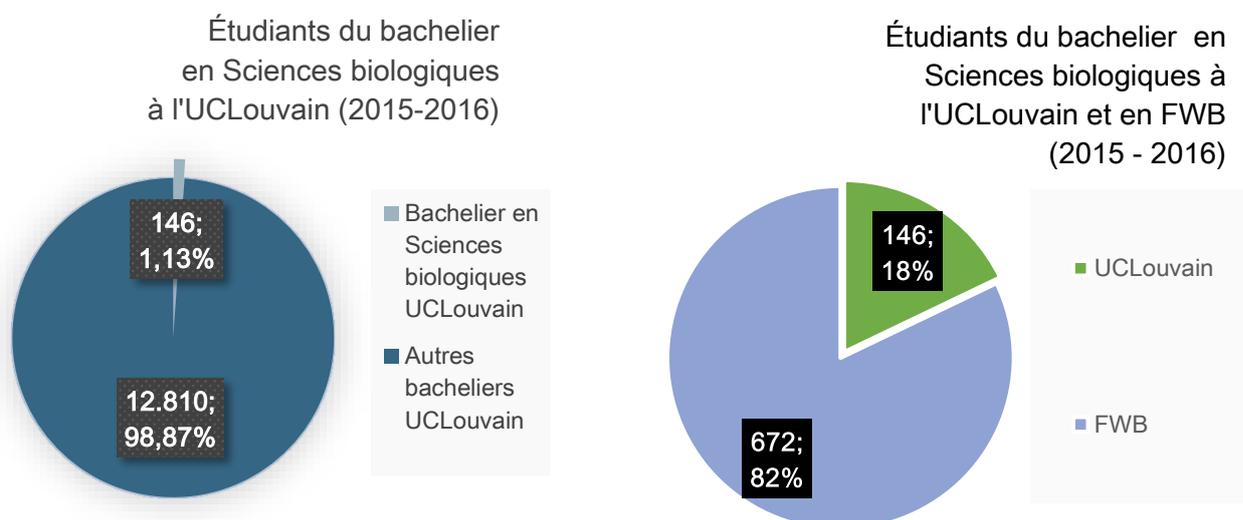
Fondée en 1425, l'Université de Louvain devient l'Université catholique de Louvain (UCL) en 1834. En 1970, l'UCL est scindée en deux universités : l'une flamande et l'autre francophone. L'UCL fonde alors un nouveau campus à Louvain-la-Neuve. L'UCLouvain dispose à ce jour de sept implantations réparties à Bruxelles et en Wallonie.

L'UCLouvain est une université complète, fondée sur trois secteurs : sciences humaines, sciences de la santé, sciences et technologies. Chaque secteur regroupe des instituts de recherche et des facultés d'enseignement. Celles-ci sont au nombre de quatorze : l'école polytechnique de Louvain ; la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme ; la Faculté de droit et de criminologie ; la Faculté de médecine et médecine dentaire ; la Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales ; la Faculté de philosophie, arts et lettres ; la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ; la Faculté de santé publique ; la Faculté de théologie ; la Faculté des sciences de la motricité ; la Faculté des bioingénieurs ; la Faculté des sciences ; la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ; la *Louvain School of management*.

L'UCLouvain organise à ce jour 43 bacheliers, 132 masters, des masters de spécialisation, des formations de troisième cycle, des formations à l'enseignement ainsi que des formations continues.

La Faculté des sciences se situe à Louvain-la-Neuve. Elle comprend sept écoles, dont l'école de biologie qui organise le bachelier en Sciences biologiques, le master en Sciences biologiques, le master en Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire et le master en Biologie des organismes et écologie (ce dernier en codiplomation avec l'UNamur).

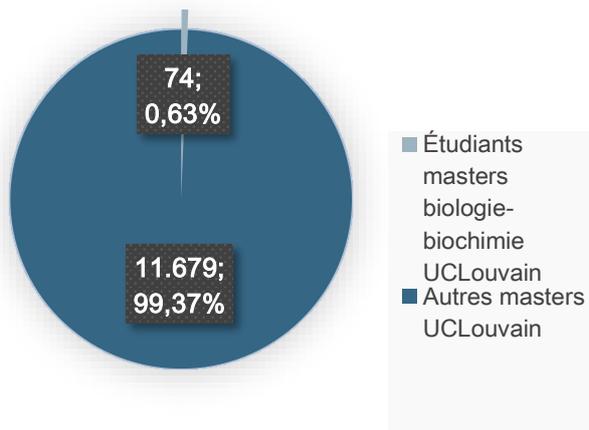
Pour l'année de référence 2015-2016³, les étudiants du bachelier en Sciences biologiques représentaient 1,1% de l'effectif total des étudiants inscrits en bachelier à l'UCLouvain et 18% du nombre total d'étudiants inscrits dans ce même bachelier en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).



³ Source des données : CRef, annuaire statistique 2016, tableau 1.7.2

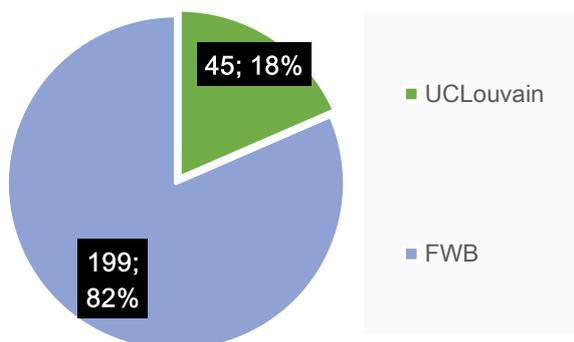
Pour cette même année 2015-2016, les étudiants des masters en Biochimie et Biologie moléculaire et cellulaire, Biologie des organismes et Écologie représentaient ensemble 0,60% de l'effectif total des étudiants inscrits en master à l'UCLouvain ;

Étudiants des masters en Biochimie et Biologie moléculaire et cellulaire, Biologie des organismes et Écologie à l'UCLouvain (2015-2016)

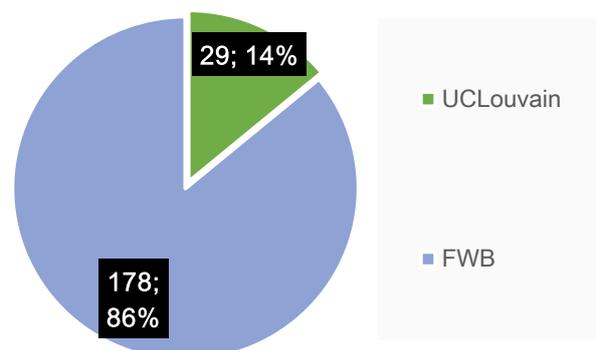


les étudiants du master en Biochimie et Biologie moléculaire et cellulaire représentaient 18% du nombre total d'étudiants inscrits dans ce master en FWB ; les étudiants du master en Biologie des organismes et écologie 14%.

Étudiants du master en Biochimie et Biologie moléculaire et cellulaire à l'UCLouvain et en FWB (2015 - 2016)



Étudiants du master en Biologie des organismes et Écologie à l'UCLouvain et en FWB (2015 - 2016)



Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 La gouvernance de l'établissement est structurée et efficace. Son projet pédagogique, social et culturel (PPSC) définit clairement les objectifs généraux de l'établissement. Cependant, le comité des experts n'a pas pu se rendre compte de la manière dont les différentes parties prenantes connaissent cette gouvernance de l'établissement et s'y impliquent.
- 2 Les critères définissant l'efficacité des formations sont clairement formulés au niveau de l'établissement mais leur appropriation dans les facultés et les écoles n'est pas toujours perceptible.
- 3 Les critères de répartition des ressources humaines et financières sont partagés et acceptés au niveau facultaire. La politique institutionnelle de répartition des moyens entre les différentes facultés est moins claire.
- 4 L'implication dans les instances organisationnelles/décisionnelles de l'établissement des acteurs au niveau facultaires et des écoles, y compris des étudiants concernés, semble limitée.
- 5 Les relations que la Faculté entretient avec le monde professionnel non académique ne sont pas clairement apparues au comité des experts bien que l'insertion des étudiants en dehors du monde académique est un des critères de qualité définis par l'établissement et que les programmes sont attentifs à cette insertion.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 6 Le service d'appui à la qualité de l'offre des programmes académiques (QOPA) propose une assistance efficace à l'analyse des programmes.
- 7 La politique de formation de l'Université est ambitieuse car elle est adossée à une analyse prospective du rôle de l'Université dans la société portée par le Recteur et son équipe. Le fonds de développement pédagogique (FDP) qui promeut des initiatives pédagogiques nouvelles est un outil intéressant au service de cette politique.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 8 Une véritable culture de l'adaptation des programmes est perceptible. Elle s'appuie sur des évaluations fréquentes des enseignements par les étudiants au niveau master. Ces évaluations sont moins fréquentes et moins formalisées au niveau bachelier.
- 9 L'élaboration du programme du master BOE (codiplômé par l'UCLouvain et l'Université de Namur, mais piloté par l'UCLouvain) est effectuée en concertation par les acteurs de deux établissements. Par contre, il n'y a pas de concertation au niveau des programmes de bacheliers de chaque établissement conduisant à ce master.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 10 Les informations sont mises à disposition des étudiants par les enseignants et l'administration de multiples façons (affichage, courriel, intranet, information orale, etc.). Cependant, elles n'atteignent pas toujours leur cible.
- 11 La communication interne (enseignants/étudiants) ne paraît pas satisfaisante, les outils favorisés par les deux populations étant différents (courriel/réseaux sociaux).

RECOMMANDATIONS

- 1 Il convient de s'assurer de la diffusion et de l'appropriation des critères de qualité définis par l'établissement au sein des facultés et des écoles.
- 2 La pertinence d'une concertation inter-établissement (UCLouvain et UNamur) pour l'élaboration des programmes de bachelier conduisant au master BOE devrait être évaluée pour combler les différences de profil des étudiants selon leur bachelier d'origine et limiter ainsi les redites et les remises à niveau nécessaires en master.
- 3 Les outils de communication utilisés devraient mieux correspondre à ceux favorisés par les étudiants (réseau sociaux, applications type *WhatsApp*, etc.) pour diffuser l'information qui leur est destinée.
- 4 La participation des enseignants, des personnels administratifs et des étudiants aux organes décisionnels de l'établissement pourrait être renforcée, éventuellement au travers d'une possible valorisation de celle-ci dans l'évaluation des personnels.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 1 Les évaluations des enseignements par les étudiants ne sont pas systématiques en master ou en bachelier, elles résultent de demandes spécifiques des enseignants ou des départements.
- 2 Les formations, principalement les masters, s'appuient fortement sur la recherche académique (activité de rotations en master BBMC, mémoires et stages).
- 3 Une enquête très poussée auprès des étudiants de bachelier a été menée pour alimenter la réflexion sur la réforme du bachelier. Les étudiants soulignent que leurs remarques sont bien entendues et prises en compte dans ce processus de réforme.
- 4 Le milieu professionnel non académique est peu sollicité pour l'évolution des programmes, y compris dans les finalités spécialisées de master. Le taux d'insertion professionnelle est cependant bon, surtout en master BBMC.
- 5 Les débouchés potentiels à l'issue des finalités spécialisées de master sont insuffisamment communiqués aux étudiants de ces finalités.
- 6 La flexibilité des parcours est intégrée à la définition des programmes et utilisée par les étudiants.
- 7 La mobilité des étudiants est remarquable, principalement pendant le master (Erasmus, Erasmus+, stage obligatoirement à l'international en master BBMC, etc.).
- 8 La pertinence du master 60 n'est pas clairement apparue au comité des experts.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 9 Le dossier d'autoévaluation ne décrit pas, et les entretiens ne mettent pas en évidence, de stratégie claire de communication externe qui semble beaucoup reposer sur des actions individuelles.

Droit de réponse de l'établissement

- 10 Les étudiants inscrits à Louvain-la-Neuve ont eu l'occasion de découvrir la formation pendant le secondaire.

RECOMMANDATIONS

- 1 Il serait souhaitable de mener une réflexion sur la diversification des possibilités d'insertion professionnelle pour les étudiants qui auraient plus de difficultés à trouver un emploi.
- 2 Les possibilités d'insertion professionnelle devraient être plus présentées aux étudiants en s'appuyant notamment sur le réseau des alumni et en associant le tissu socio-professionnel aux réflexions sur les programmes, surtout en finalité spécialisée. Le réseau alumni et les encadrants de stages en entreprise sont des sources d'information à mieux exploiter.
- 3 La mise en place d'une politique de communication externe est particulièrement importante pour communiquer sur le passage des enseignements du master BBMC du français à l'anglais. Il sera au besoin possible de s'appuyer sur le recrutement récent d'un personnel dédié, même s'il l'est à temps partiel et partagé sur trois facultés.
- 4 Les évaluations des enseignements par les étudiants en fin de module en bachelier devraient être systématisées, notamment pour guider le déploiement de la réforme en cours.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 1 Les acquis d'apprentissage visés sont décrits, bien définis, cohérents. Ils sont présentés et accessibles aux étudiants, même si ceux-ci ne semblent pas toujours être conscients de leur existence et de leur nature.
- 2 En master, les étudiants semblent généralement satisfaits, les acquis d'apprentissages correspondent à ce pourquoi ils ont choisi la formation notamment pour ceux en spécialité approfondie. Toutefois, les acquis d'apprentissages sont très similaires en finalités approfondie et spécialisée.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 3 L'activité de mémoire en master, étalée sur douze mois chevauchant deux années académiques et impliquant une forte présence dans les laboratoires, consiste en une véritable formation à la recherche, facilitant l'insertion en stage et développant la maturité des étudiants.
- 4 L'activité « rotations » du master BBMC (découverte en MA1 de trois laboratoires distincts par des séjours de 15 jours) est une excellente découverte de la réalité des laboratoires dans des domaines scientifiques variés, favorisant le choix du mémoire et du stage de MA2. Cependant, les étudiants souhaitent pouvoir adopter une posture plus active au cours de ces séjours au contact des équipes de recherche.
- 5 L'enseignement de l'anglais est pensé sur l'intégralité du parcours bachelier-master. La défense du mémoire en anglais en MA2 est une forte motivation à apprendre, et la possibilité d'un stage à l'étranger en MA2 BBMC est une opportunité d'améliorer la maîtrise de la langue.
- 6 Les cours de méthodologies de BAC1 ne semblent pas toujours adaptés à la poursuite en BAC2.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 7 Le taux de réussite en BAC1 est extrêmement faible par rapport aux moyennes en Fédération Wallonie-Bruxelles et à celles de autres bacheliers de la Faculté des Sciences. Cependant, les étudiants apprécient les aides à la réussite mise en place pour l'Université, la Faculté et les Écoles (semaines de préparation à l'enseignement supérieur, monitorat).
- 8 La relation entre le nombre d'ECTS attribués aux enseignements et la charge de travail n'est pas perçue comme étant toujours équitable par les étudiants du bachelier.
- 9 La répartition de la charge de travail sur l'ensemble du nouveau bachelier semble ne pas être répartie de manière homogène mais les remontées des étudiants sur le sujet semblent avoir été prises en compte pour les années suivantes.
- 10 La présence en master BOE (codiplomation UCLouvain et UNamur) d'étudiants issus des bacheliers en Sciences biologiques des deux établissements entraîne des redondances et des phases de remise à niveau dans les enseignements de MA1 selon l'origine des étudiants. Cette situation que les étudiants trouvent pénible résulte du manque de concertation entre les deux établissements lors de l'élaboration des programmes de bachelier.
- 11 Les finalités didactiques semblent, d'une manière générale, être moins bien coordonnée que les autres finalités et ceci est renforcé pour le master codiplômé BOE.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 12 Les évaluations sont cohérentes avec les acquis d'apprentissage visés et les attentes sont communiquées aux étudiants (BAC 2 et 3, masters).
- 13 En BAC 1, la progressivité dans la difficulté des évaluations n'est pas suffisante pour les étudiants.
- 14 Les retours sur les évaluations ne sont pas toujours suffisamment développés pour permettre aux étudiants de bien identifier leurs lacunes et leurs points forts.

RECOMMANDATIONS

- 1 Les attentes en termes de connaissances et d'acquis d'apprentissage ainsi que de leurs évaluations en BAC 1 devraient être mieux définies.
- 2 Le suivi de l'évolution du taux de réussite en BAC 1 doit être continué suite à la mise en place de la réforme. Les évaluations des enseignements par les étudiants après les examens et la publication des résultats devraient être systématisées.
- 3 Dans la mesure du possible, la répartition de la charge de travail sur l'ensemble du bachelier devrait être homogénéisée.
- 4 La cohérence entre le nombre de crédits ECTS et la charge de travail qui lui est associée doit faire l'objet d'une attention particulière.
- 5 Les analyses personnalisées des résultats aux évaluations informent les étudiants sur leurs lacunes et points forts. Dans la mesure du possible, il convient de les généraliser.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 Les personnels (académiques, scientifiques, administratifs) sont engagés et motivés, soucieux de la qualité des programmes et de la réussite des étudiants.
- 2 Les ressources humaines sont en diminution continue malgré une augmentation constante du nombre d'étudiants. Comme cette croissance est moins forte que celle enregistrée dans d'autres Facultés, les formations portées par l'École de Biologie ne bénéficient pas d'un accroissement de ses équipes pédagogiques. Cette situation entraîne une surcharge de travail croissante et un risque de diminution de la qualité de l'enseignement et du taux d'encadrement. En particulier, il est de plus en plus difficile pour les assistants de mener leurs travaux de recherches à terme dans le délai des six ans.
- 3 L'implication pédagogique des enseignants est valorisée pour leur carrière.
- 4 La formation pédagogique des assistants, fortement souhaitable, est basée sur le volontariat et n'est pas reconnue dans leur formation doctorale.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 5 Les infrastructures immobilières sont, dans l'ensemble, de très bon niveau. Néanmoins, les salles de travaux pratiques ne sont plus toujours adaptées à la taille de la population étudiante en raison de la hausse des effectifs.
- 6 La bibliothèque et les ressources documentaires sont de très bons niveaux et facilement accessibles aux étudiants
- 7 Les plateformes pédagogiques (*Moodle*) sont bien utilisées par les enseignants pour diffuser leurs supports de cours et les compléments à ces supports.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 8 La politique sociale de l'établissement est remarquable (accompagnement social et médical des étudiants, politique de logement, financement des déplacements des étudiants dans le cadre de la codiplomation, bourses de mobilité, etc.).
- 9 De nombreux dispositifs existent pour contribuer à la réussite des étudiants (sessions d'été, monitorat, module de méthodologie, PEPS (projet pour étudiants à profil spécifique)).
- 10 Malgré une politique sociale très forte en faveur des étudiants, il reste nécessaire de leur demander une contribution financière pour les stages terrains.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 11 Des données sont collectées (durée des études, taux de réussite, etc.) mais leur utilisation dans le cadre du pilotage du programme n'apparaît pas clairement dans le dossier d'autoévaluation.

RECOMMANDATIONS

- 1 Les effets négatifs des ressources humaines continuellement décroissantes sur la qualité de l'enseignement doivent être évalués et une réflexion pour en limiter les effets doit être mise en place. Il serait pertinent, par exemple, de développer une réflexion approfondie sur l'offre des cours et le rôle que pourraient jouer des pédagogies innovantes pour rendre les étudiants plus actifs et plus acteurs de leur projet de formation.
- 2 Mener une réflexion sur les moyens de préserver la qualité des infrastructures dans un contexte de hausse continue du nombre d'étudiants.
- 3 La formation pédagogique des assistants devrait être valorisée dans les crédits accordés pour leur formation doctorale.
- 4 Les possibilités d'accès au service d'aide aux étudiants devraient être mieux communiquées afin de sensibiliser les étudiants aux possibilités qui leur sont offertes.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Le dossier d'autoévaluation est informatif, clair, concis et sincère.
- 2 Le processus d'autoévaluation a été porté par un nombre de personnes restreint.
- 3 Le processus d'autoévaluation a été effectué indépendamment des réflexions qui ont conduit à la réforme des enseignements du bachelier. De ce fait, l'exercice d'autoévaluation est apparu redondant et a peu motivé les équipes pédagogiques.
- 4 Le document en lui-même n'a pas été partagé (relecture et mise à disposition) avec les différents acteurs avant la visite d'évaluation.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 5 L'analyse SWOT semble collégiale et sincère. Elle est claire et synthétique.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 6 Le plan d'action est peu détaillé : des pistes de réflexion apparaissent mais sans déclinaison en actions concrètes, planifiées, pilotées et suivies.

RECOMMANDATIONS

- 1 Il est important de ne pas mener d'autoévaluation indépendante de l'activité quotidienne mais au contraire de s'appuyer sur les enquêtes et réflexions menées pour l'évolution des programmes pour alimenter le processus qualité.
- 2 L'ensemble des parties prenantes devrait être impliqué dans le processus (enseignants, étudiants, administratifs et milieu socio-professionnel).
- 3 Le plan d'action doit faire apparaître une planification, des responsables, des indicateurs de suivi et des priorités, et doit être utilisé au quotidien.

Conclusion

Les programmes analysés dans ce rapport sont d'excellent niveau et permettent une insertion professionnelle efficace, particulièrement dans le cas du master BBMC. L'engagement et la motivation de l'ensemble des personnels sont remarquables, malgré des conditions de travail perçues comme étant de plus en plus difficiles, résultant d'une érosion constante et continue des ressources humaines alors que les effectifs étudiants augmentent.

La qualité des formations et l'insertion professionnelle pourraient encore être améliorées en sollicitant davantage le milieu professionnel et les alumni pour réfléchir à l'élaboration des programmes et éventuellement pour participer aux enseignements, en particulier en présentant aux étudiants le panorama des métiers qui leur sont accessibles.

Droit de réponse de l'établissement

 UCLouvain

Évaluation
Biologie-Biochimie

2019-2020

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique	Point	Observation de fond
2.2	Constats et analyse	9	La stratégie de communication externe sur les programmes est claire en ce qui concerne les programmes de bachelier mais effectivement moins structurée pour les programmes de master.
Synthèse	Menaces		De nombreux départs à la retraite à venir (plus de 50 % du personnel sur les 10 prochaines années) est une menace si les postes ne sont pas remplacés mais ils constituent par ailleurs une opportunité pour renouveler les programmes. Dans le contexte de l'augmentation importante du nombre d'étudiants (+100% depuis la mise en oeuvre de la réforme de bachelier il y a trois ans), il est effectivement essentiel que les ressources humaines (assistant*es et professeur*es), sous forte tension actuellement, ne soient pas encore réduites dans les prochaines années.
Synthèse	Menaces		Des formations aux contours proches existent (bioingénieur, sciences biomédicales) et pourraient constituer une menace pour le recrutement des étudiants mais elles permettent également de nombreuses possibilités de synergie pour étoffer l'offre de formation et répondre aux centres d'intérêt des étudiants. Ceci est d'autant plus important que nous offrons à nos étudiants en bachelier la possibilité de suivre une mineure (30 crédits) dans une autre discipline, proche ou lointaine de la biologie.
Synthèse	Faiblesses		L'encouragement à recourir à des réseaux sociaux (facebook, WhatsApp) pour communiquer avec nos étudiants ne nous paraît pas éthique et respectueuse de la liberté d'usage de ce type de plateforme, certes gratuites, mais dont l'usage n'est pas systématique parmi les étudiants et les enseignants. Leur utilisation pose des questions étant donné la captation des données sur les utilisateurs par ces plateformes.

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Prof. Enrico Vitale, Doyen de la faculté des sciences, UCLouvain



Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

Prof. Jean-François Rees

